



# DÉLIBÉRATION

## du 25 mars 2025

Présents : 23 Excusés : 2 2 pouvoir Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	<b>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars</b> à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b> .
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <del>26 MARS 2023</del> Publiée, le <del>28 MARS 2023</del> Notifiée, le	<b>Étaient présents</b> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Maria COURTAY, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, Jérôme LECERF, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU <b>Étaient absents excusés</b> : M. Frédéric LEGRAS (ayant donné pouvoir à Maria COURTAY), Rosalie OUTIN (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD) <b>Assistaient également au titre des services</b> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX <b>Secrétaire de séance</b> : Noëlle BICHON <b>Date de la convocation</b> : 19 mars 2025
<b>Délibération n°25.2.22</b>	<b>CULTURE</b> <i>Modification de la composition de la commission extra-municipale culturelle</i>

Madame le Maire rappelle au Conseil sa délibération n°23.7.15 en date du 07 novembre 2023 portant sur la modification de la composition de la commission extra-municipale culturelle.

En raison de départs, d'absences et d'arrivées de membres dans la commission extra-municipale culturelle, il convient de modifier la composition de la commission extra-municipale : Madame Nicole LEGRAS ; Monsieur Fernand LEGRAS ; Monsieur Jean-Yves RICHARD ; Monsieur Michel HENRY ; Monsieur Jean-Bernard GARREAU ; Monsieur Cyril PORTALES ; Madame Amandine LEPESTEUR ; **Madame Annie WALGRAEF ; Madame Marie-Line ORHON ; Monsieur Bruno ORHON ; Monsieur Mickaël GOUGEON.**

### **Après avoir entendu cet exposé,**

*Vu les articles L2121-29 et L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Considérant l'exposé présenté ;*

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

► **MODIFIE** la commission extra-municipale de l'action culturelle et festive comme suit : Madame Nicole LEGRAS ; Monsieur Fernand LEGRAS ; Monsieur Jean-Yves RICHARD ; Monsieur Michel HENRY ; Monsieur Jean-Bernard GARREAU ; Monsieur Cyril PORTALES ; Madame Amandine LEPESTEUR ; **Madame Annie WALGRAEF ; Madame Marie-Line ORHON ; Monsieur Bruno ORHON ; Monsieur Mickaël GOUGEON.**

Noëlle BICHON  
Secrétaire de séance

Le Maire,  
Nadine YOU